



Jérôme BOUSQUET
Secrétaire Départemental

Le 5 juin 2013,

A Madame la Directrice académique
Des Services de l'Education nationale
De Dordogne

Madame la DASEN,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-Unsa de Dordogne dépose pour les personnels du premier degré une alerte sociale à partir du 5 juin qui portera sur la ou les sujets suivants :

Aide administrative et conditions de travail des directeurs d'école

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-Unsa pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

De même conformément à l'article 3- II -« 4° » de la loi précitée, l'article 3- III du Décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous souhaitons connaître le délai dans lequel vous nous fournirez l'envoi de documents destinés à favoriser la réussite du processus de négociation, à savoir :

- Bilan détaillé chiffré de la situation des EVS aide administrative dans les écoles : évolution sur les trois dernières années. Quelle politique de reconduction des contrats en cours ? Va-t-il y avoir de nouveaux recrutements ? Combien d'écoles pourront bénéficier de cette aide administrative ? Les collègues directeurs qui n'en bénéficient pas, pourront-ils avoir l'espoir d'obtenir cette aide ?

- Bilan sur les décharges de direction :
Les deux jours de décharge à la rentrée sont-ils octroyés pour toutes les écoles de moins de 4 classes ? Si non, combien n'en n'ont pas bénéficié ? Pour quelle(s) raison(s) ?
Bilan d'éventuels jours supplémentaires de décharge accordés au cours de l'année : nombre de demandes satisfaites/insatisfaites et périodes des demandes.

- Bilan chiffré des « invitations » à réunion pour les directeurs de la part des circonscriptions et/ou de la direction académique sur l'année scolaire.

- Nombre de postes de direction vacants au mouvement ces trois dernières années.

Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame/Monsieur la/le DASEN, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jérôme BOUSQUET